



JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE 2019

FOCUS : ACIDE DÉSOXYRIBONUCLÉIQUE ET SECRETS DE FAMILLE... Bien qu'interdits à ce jour en France, les kits ADN se démocratisent de plus en plus avec leur vente par Internet sur de nombreux sites. D'autant plus que dans le cadre de la révision de la loi sur la bioéthique une probable autorisation dite « récréative » se profile, d'après les propos du rapporteur de la mission d'information parlementaire à une délégation la Fédération Française de Généalogie. Des spécialistes de l'infertilité s'inquiètent des scandales à venir avec le doublement voire le triplement de données françaises d'ADN. A ce jour, en France, la déclaration de reconnaissance de maternité (la mère est celle qui accouche) et paternité (qui reconnaît l'enfant) valide la naissance d'un enfant. Seuls les cas d'enfants nés par gestation pour autrui (mère porteuse) ont donné lieu à procès pour obtenir la reconnaissance de paternité pour le père (2017-cour européenne des Droits de l'Homme), mais la mère biologique restant la mère de l'enfant, la mère d'intention doit adopter l'enfant pour être reconnue en tant que mère ceci étant également valable pour le cas d'un cas d'un père d'intention, époux du père. Nous ne savons pas quelles seront les utilisations faites de ces tests par le quidam moyen, même si aujourd'hui l'ADN peut permettre d'identifier une personne, dont on ignore le nom. Cette mise à disposition des tests ADN croise la demande récurrente de l'accès aux origines des enfants abandonnés, nés sous X, adoptés, nés avec donneur de sperme, donneuse d'ovule. Et concomitamment, on assiste à des prises de positions ahurissantes de la part de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs, qui refuse à un généalogiste du Nord l'accès aux tables décennales, qui sont libres d'accès sans délai, au motif que certaines contiennent des mentions couvertes par le secret de la vie privée que l'administration n'a pas occulté (et n'a pas l'intention de le faire) ; Le comble, pour obtenir cet accès, il faudrait que le généalogiste dépose une demande d'accès anticipé par dérogation au délai de communicabilité... qui n'existe pas ! Ubuesque, à suivre. Patricia Perrot

EDITO

Comme nombre de bourguignons j'ai des racines dans le Morvan. Le Morvan, terre de circulation, voyage, accueil : une terre de migrants ! Ceux qui sont partis ont emporté leurs savoirs et ramené au pays des revenus, des ressources et de nouvelles idées. Le Morvan, terre d'accueil et de convivialité nous invite à explorer toute la diversité de ses paysages et de son Histoire. Des hauteurs de Bibracte, du Mont Beuvray, marchons dans les pas des Eduens, de Vercingétorix ; puis à Anost retrouvons le quotidien de nos ancêtres galvachers et préservons les cultures populaires du Morvan à travers les musiques, les danses et les voix à la maison du Patrimoine Oral de Bourgogne. Cheminons de Ménessaire à Moulins-Engilbert et de Saint Brisson à Alligny en Morvan dans les espaces écomusées qui nous font voyager sur les traces des éleveurs, des paysans, des résistants, des maquisards et des nourrices et enfants de l'Assistance Publique. N'oublions pas de visiter le « pré carré » du maréchal de France Sébastien le Prestre de Vauban qui a si bien décrit la rudesse du Morvan mais aussi proposé de nombreuses réformes en avance sur son temps. Dans ce numéro, je vous convie à suivre nos pas à Alligny en Morvan et Anost, afin de vous donner envie de visiter ces écomusées du Morvan, puis d'arpenter ses chemins et ses forêts et de vous baigner dans ses lacs. Partez vous aussi à la recherche de vos racines dans l'ombre des archives départementales sur les sentiers des départements de vos origines, dans les lieux où vos ancêtres sont nés, se sont mariés, sont décédés et où ils reposent après y avoir laissé les traces de leurs activités et de leurs vies. Belles et bonnes trouvailles à toutes et tous. Patricia Perrot

Vie de la section

L'année scolaire s'achève, bien remplie. Elle a été rythmée par nos réunions hebdomadaires, le rendez-vous mensuel à Besançon et la séance sur Hérédité une fois par mois. Nos panneaux d'exposition et la conférence sur « *Henri Darcy, ingénieur, bienfaiteur de la ville de Dijon pour la réalisation de l'adduction d'eau potable et l'arrivée du rail à Dijon par le percement du tunnel de Blaisy.* » ont rencontré le public du forum national de généalogie UAICF à Lyon en novembre dernier. Les adhérentes et adhérents de la section progressent dans leurs recherches l'un avec des cousins jusqu'en Amérique et les autres en déchiffrement paléographique de documents. Un groupe de 18 personnes, a visité, à Alligny en Morvan, le musée des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique puis, s'est rendu à Anost au musée des galvachers, et dans la fraîcheur de l'église a découvert les gisants avant de visiter la chapelle sainte Claire de Velée. Les participants sont revenus enchantés de cette escapade ensoleillée, orchestrée par Jean-Jacques et Annie. Merci encore à Marie-Claude et Colette qui ont mis en scène avec brio le repas semestriel de la section lundi 3 juin. A cette occasion, Marc Charchaude, président de UAICF Dijon Artistique a remis à Daniel Barrant, la médaille de bronze de l'UAICF, bien méritée, car il sait si bien faire partager à tous, avec beaucoup de patience, pédagogie et humour, sa passion de la généalogie. Au programme du prochain semestre : une visite des Archives Municipales de Dijon, une sortie aux AD du Doubs. Une date de repas reste à déterminer. « Rentrée des classes » lundi 9 septembre. Patricia Perrot

Jeudi 15 mai 2019 des généalogistes en vadrouille dans le Morvan CHAPELLE SAINTE CLAIRE DE VELEE

La chapelle est simple et ses proportions proches du nombre d'or. Sa construction remonte au XI siècle. Les peintures de l'abside encadrent le Christ en croix, sculpté au Moyen-âge et peint. Elles représentent sept anges tenant chacun un instrument de la passion (la croix, la couronne d'épines, le voile de sainte Véronique, la robe sans couture, le clou, l'éponge sur une lance, la colonne) et Sainte Claire en prière. Réalisées



dans la technique « a fresco », d'origine byzantine, avec des aplats de couleurs très vives, dans les années 1966-67, par un moine de l'abbaye de la Pierre-qui-Vire. Sur le mur Nord, une niche datée de la renaissance et un ex-voto de 1609, classé : « ...oculos ad te Domine... », (j'ai levé les yeux vers vous, Seigneur) fait référence à la source qui coule en contrebas, la fontaine Sainte Claire, à rite thérapeutique, qui depuis des temps immémoriaux soigne les maux des yeux.



Photos de Gérard G., Hervé P., rédaction et mise en forme Patricia Perrot.

Contact : mairie@anost.com ; tél.03.85.82.73.26 (mairie).

Merci à la personne de l'association « les amis de la chapelle Sainte Claire de Velée » qui nous a fait une intéressante visite commentée.

ÉGLISE SAINT GERMAIN ET SES GISANTS

La première église est mentionnée en 1140 , elle était romane, l'évêque de Bagé en fait don aux chanoines de Saint Symphorien. Elle est constituée d'un chœur prolongé d'une abside voûtée en cul de tour éclairée par trois fenêtres en plein cintre. Les gisants de Jehan chevalier sire de Rossillon et de sa femme Isabeau sont placés dans le chœur à la fin du XII siècle. En 1707, la nef romane est démolie puis reconstruite par les prieurs de Saint Symphorien. Création d'un clocher et d'une sacristie à droite de l'abside. Les tombeaux sont déplacés vers l'autel Saint Blaise en 1730 (devant la clôture du chœur qui est créée, à gauche de l'abside. L'entrée est située face à l'abside et on y trouve un caveau sous cette entrée. En 1833, les peintures murales de l'abside sont détruites.



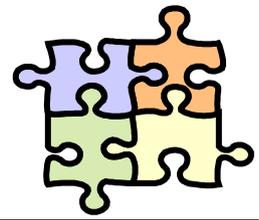
Gisants de Jehan chevalier sire de Rossillon et de sa femme Isabeau

En 1851, la nef est agrandie par adjonction de deux collatéraux et les gisants sont encastrés dans le mur de l'entrée qui est déplacée côté sud. Un nouveau clocher est construit en 1932.



En 2005, les gisants sont déplacés, restaurés et mis en valeur dans le collatéral nord. Une prospection en 2006 a localisé le caveau , mais à ce jour l'autorisation de fouiller n'a pas été donnée. Les onze verrières à personnages sont datées de 1935/1939 dont l'œuvre du maître verrier Albert Gerrer, 1937, « la Cène », 4ème travée du collatéral Nord.

Photos Gérard G., rédaction et mise en forme Patricia Perrot. Contact : tél.03.85.82.73.26 (mairie) ; mairie@anost.com . Chaleureux remerciements à notre guide qui nous a fait partager sa passion du lieu.



LIRE : « le Parc naturel régional du Morvan », *TopoGuides*, 21/06/2018, 14€90 : 24 promenades et randonnées pour découvrir le Morvan par ses sentiers. « les Galvachers du Morvan », *Berte-Langereau Philippe, Alan Sutton-mémoires en images*, 2011, pour prolonger la visite de la Maison des galvachers par un auteur très prolifique sur le Morvan. « le Morvan vu du ciel », *Gérard Corret, 2006*, l'auteur s'est spécialisé dans la photographie de la région Bourgogne– Franche-Comté. « le Morvan et ses nourrices », *Noëlle Renault, association les nourrices du Morvan*, et d'autres ouvrages de l'auteur sur le même sujet « les nourrices », *Sutton éd. 2012*, « *Nourrices et domestiques du Morvan* », *De la Brosse, 1994*, « *Nourrices, nurses et gouvernantes* », *ed. Sutton 2018*. « le journal d'Estiennette Grandvaux, une nourrice du Morvan », *Augustin Aurora, e-books 2019*, le journal imaginaire d'une nourrice du Morvan à partir de témoignages de vraies nourrices, à Alligny en Morvan. **DVD**, « le lait des autres - histoire des nourrices du Morvan », film documentaire de Jacques Tréfouël, sur « l'industrie nourricière » dans le Morvan.

JOUER : **Mots croisés de P. Perrot n° 61** : **Horizontalement** : **a.** Ce collectionneur a gardé son âme d'enfant ! **b.** Moyen de locomotion polynésien. Les poètes ont beaucoup écrit sur ce sentiment ! **c.** Crime. Note de musique. **d.** Dont on ne peut se passer. **e.** Soleil égyptien. Ellipse d'une lettre à la fin d'un mot **f.** sens dessus dessous : difficile à résoudre. A fait croquer cette pomme à Salvador ! **g.** échouais, de droite à gauche. **h.** début d'étude. Au pied du squelette. **i.** nombre. 3,1416. **j.** circulation des hommes, des idées, des biens et des capitaux. **k.** écrivain français, ancien officier de marine. Pronom personnel. **l.** Expulsions de fœtus non viables. **1.**Retranchement d'une syllabe au début d'un mot. **2.** Consonne doublée. Sentiment d'affection d'une personne pour une autre. **3.** Réserve de vins. Les femmes les perdent pour le l. Saint de la Manche ! **4.** Regardant avec dédain. Elève Officier de Réserve. **5.** Installait en désordre. De haut en bas, tout compris ! **6.** Etude des écritures anciennes. **7.** Lettres de cheminot. Lettes de cheminot. Vallée fluviale envahie par la mer. **8.** « une jolie fleur, dans une peau d'vache » pour Zeus. Robes de magistrats, d'avocats. Dit que cela n'existe pas. **9.** Parcouru. Pomme rouge et blanche en remontant. Etendue de dunes dans le désert. **10.** Sont en dehors de la réalité. Cardinal. **11.** Elle a de beaux yeux pour un poète. Stratagèmes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
a											
b											
c											
d											
e											
f											
g											
h											
i											
j											
k											
l											

Solutions Mots croisés n° 60 : **Horizontal** : **I.** Archiviste. **II.** Euh. Castré. **III.** Navel. Ei. **IV.** Héritières. **V.** Ostd (Dots). ENA (âne à l'envers). **VI.** Rudiment. **VII.** Ii. Sai **VIII.** Ilet. Eb (île du grand Bé sur laquelle se trouve le tombeau de Châteaubriand). **IX.** Eire. Salée. **X.** Ses. SS. **Vertical**: **1.** Ae. Hoiries. **2.** Runes. Lie. **3.** Charriers. **4.** Viduité. **5.** Icet (Cité). **6** Validités. **7.** Is. Ban. **8.** Stéréas. **9.** Triennales. **10.** Ee. Satinés.

ISSN 2417-467X. Directeur de la publication : M. Marc Charchaude. **Rédactrice en chef** : Mme Patricia Perrot. **Comité de rédaction** : P. Perrot, B. Dupaquier, C. Vogel, J.L. Ponnavoy **Éditeur imprimeur** : UAICF Dijon Artistique 12 rue de l'Arquebuse 21000 Dijon . « uaicfdijon21@gmail.com ». **Réunions** : rue Léon Mauris 21000Dijon. Contact pour accord de reproduction d'articles : « uaicfgenealogie21@gmail.com ».

MUSÉE DES NOURRICES ET DES ENFANTS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE À ALLIGNY EN MORVAN

L'histoire des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique est partie prenante de l'identité du Morvan. Ce phénomène complexe a impliqué plusieurs acteurs : l'Administration Publique représentant l'État et les Collectivités territoriales, les familles d'origine, les familles d'accueil, les nourrices et surtout... les enfants. Cette histoire évolue en même temps que la société et les regards portés sur la famille, la parentalité, les enfants, l'abandon, les mœurs.

Le musée est un espace de mémoire, de réflexion et de partage qui donne à voir des éléments connus en 2015 mais il reste encore beaucoup à découvrir. Situé au cœur du village d'Alligny en Morvan, dans l'ancien relais de poste, il est peint en blanc (comme le voile en dentelle des nourrices) et couvert d'ardoises. Nous y



Mme Rose BAUDEQUIN née BOUCHER
 originaire de Planchez, elle a été deux fois nourrice à Paris puis
 à Roubaix. Collection MARTIN- Musée des nourrices et des
 enfants de l'Assistance Publique

cheminons, d'un thème à un autre, dans une succession de petites maisons de tailles et formes variées, du niveau de la rue jusqu'au premier étage. Afin de donner à voir toutes les facettes, les données historiques sont mêlées aux témoignages plus intimes.

Le Morvan a longtemps fourni le bois pour le chauffage, à la capitale. La proximité des floteurs de bois avec Paris leur a permis d'obtenir pour les morvandelles l'opportunité de devenir nourrices. Il y eut plusieurs sortes de fonctions qui correspondaient à ce métier : la nourrice sur lieu devait allaiter un enfant de l'aristocratie ou de la bourgeoisie au domicile de la famille; les nourrices morvandelles étaient aussi sollicitées par des familles urbaines dont les femmes ne pouvaient pas élever correctement leur enfant en même temps qu'elles travaillaient à l'usine ou à la fabrique ; Elles répondaient également aux demandes de l'Administration Publique qui cherchait des nourrices pour placer les enfants trouvés et les élever jusqu'à leurs 13 ans.

Les panneaux d'exposition retracent le chemin parcouru, de 1630 à nos jours. Et nous montrent l'évolution d'une fonction essentiellement féminine vers un métier reconnu et diplômé.

Les progrès en hygiène et médecine, ont permis d'abaisser le taux de mortalité des nouveau-nés, surtout de cette catégorie d'enfants défavorisés. En filigrane, on voit l'évolution de l'ensemble de la société.

Vers 1630, création de « l'œuvre des enfants trouvés », sous l'impulsion de saint Vincent de Paul, avec placement des enfants à Paris ou à la campagne chez des nourrices chargées de les allaiter. A la Révolution Française, la charité devient assistance, le droit à l'accouchement anonyme est créé. De 1800 et 1830 on constate une nette augmentation des abandons et un taux de mortalité infantile de 50 à 80% ! De 1830 à 1852, le sort des mères et des enfants s'améliore avec l'abandon du tour et la création en 1849 de l'Assistance Publique. Le taux de natalité baisse de 1852 à 1870, la médecine avec la pasteurisation et stérilisation améliore le sort des enfants. De 1870 à 1914 l'Etat intervient de plus en plus pour améliorer leur sort. La généralisation du biberon de lait stérilisé fait baisser la mortalité entre 14 et 24%. Après la guerre de 1914, la politique nataliste encourage les mères à rester au foyer (allocations familiales, primes de naissance et d'allaitement). Avec la création de maisons maternelles pour les « filles-mères » et la facilitation de l'adoption, les abandons diminuent et la mortalité infantile passe à 10%. Le régime de Vichy instaure une chape morale sur les femmes avec une forte politique nataliste qui criminalise l'avortement et la contraception et instaure en 1943 l'accouchement sous X. L'Assistance Publique accueille beaucoup d'enfants, temporairement, à la suite du conflit. Elle devient l'Aide Sociale à l'Enfance en 1950 ; la Protection Maternelle et Infantile voit le jour en même temps que la Sécurité Sociale, les Assistantes Sociales et les juges pour enfants, créant ainsi l'Education Surveillée. Dès 1945, la profession de nourrice est reconnue. L'Assistance Publique se recentre sur les soins à Paris et à partir de 1964, les Directions Départementales de l'Action Sanitaire et Sociale prennent en charge l'aide à l'enfance et aux familles, instaurant le tout anonymat jusqu'en 1994. La « famille nourricière » devient « famille d'accueil ». 1966, l'enfant adopté est assimilé à un enfant légitime, 1967, droit à la contraception, 1975, légalisation de l'avortement. En 1978, la loi garantit l'accès du pupille à son dossier sauf si l'un des parents a voulu préserver « le secret des origines ». En 1993, l'accouchement secret est inscrit dans le Code Civil. Depuis 2005, la loi distingue « l'assistante familiale » qui accueille des enfants à titre permanent dans une « famille d'accueil » de « l'assistante maternelle » qui les accueille à la journée, la « nounou ».



Trousseau d'une vêtue de fille, musée des nourrices d'Alligny en Morvan

L'Assistance Publique garantit l'identité de l'enfant par l'octroi d'un numéro de matricule correspondant à l'ordre d'enregistrement. Leur nom est attribué soit : par la mère ou les parents, par l'officier de l'État Civil -de 1819 à 1831, à Paris, un surnom est donné à l'enfant-. Ils portent un collier numéroté, d'abord un cordon scellé dans une médaille, au verso de laquelle est inscrit leur numéro de matricule; il est remplacé vers 6 ans par une chaînette. Il sera en usage de 1817 jusqu'aux années 1960 d'abord à Paris puis étendu en province. Le recto, à l'effigie de Saint Vincent de Paul sera ensuite orné d'une tête d'enfant ou de Marianne, à la laïcisation des services. Le livret contient en raccourci la vie de l'enfant. Il appartient au pupille et le suivra tout au long de sa prise en charge par l'Assistance Publique ; Les anciens pupilles disent qu'il est leur seul héritage. Délivrés de 1820 jusqu'aux années 1968 (ils comptent alors 96 pages et contiennent des renseignements sur l'agence de placement, les frais de nourrice, les vêtements, les visites médicales et des recommandations à destination des pupilles). L'Assistance Publique a classé les enfants en catégories qui

sont indiquées sur le livret de l'enfant : **A** : enfant abandonné, enfant trouvé ; **MA** : enfant moralement abandonné (retiré aux parents défailants) ; **D** : enfant en dépôt ; **O** : orphelin pauvre ; **TR** : garde temporairement ; **GV** : enfant victime de délits ; **TR/RT** : enfant recueilli temporairement ; **GP** : enfant en garde provisoire ; **GPE** : enfant sous la garde de la protection de l'enfance ; **EST** : enfant secouru temporairement.

Avec l'accroissement de la population et le morcellement des exploitations par le jeu des héritages, les familles de paysans peinent à se nourrir. Il faut trouver des revenus de complément en émigrant : quinze jours de moisson 50 francs, ouvrière à Paris 218 francs, 6 mois de galvache 350 francs, nourrice sur lieu 350 francs ou en restant dans le Morvan : accueil d'un enfant de l'Assistance Publique de Paris 85,50 francs, de l'Assistance Publique du Morvan 58 francs. La solidarité des familles permet la garde d'enfants en bas âge et le départ des femmes comme nourrices.

Les nourrices sur lieu sont de jeunes femmes qui quittent pendant de longues périodes leur famille et leur nourrisson. En sus de leur salaire, elles reçoivent des cadeaux de leur employeur : des vêtements et objets de valeur. Entre leur salaire de 450 francs et les cadeaux de 175 francs et leurs dépenses : voyage Paris 60 francs, séjour Paris 100 francs, garde de son propre enfant 140 francs, elles touchent un salaire de 325 francs vers 1850, en 14 mois une nourrice sur lieu gagne environ ce que gagne en 4 ans une nourrice sur place. Les jeunes mères partent nombreuses se placer comme nourrice sur lieu et durant leur absence on constate une importante mortalité de leurs propres enfants (environ 1 enfant sur 4 nés). Avec la généralisation du biberon au XX^e siècle, les nouveaux modes de garde et les changements de mentalité vis à vis de l'enfance, on assiste à la diminution progressive jusqu'à l'arrêt de la mise en nourrice des enfants de familles, « l'industrie nourricière » disparaît avec la première guerre mondiale.

Photos de Hervé P., Gérard G. et Gisèle P.

Rédaction et mise en forme par Patricia Perrot, de la visite guidée, effectuée le 15 mai 2019 par un groupe d'adhérents à la section généalogie UAICF Dijon.

Le Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique d'Alligny en Morvan mérite votre visite, il est possible de s'y restaurer, des chambres d'hôtes peuvent vous accueillir. Pour tous renseignements : www.museedesnourrices.fr ; accueil@museedesnourrices.fr ; tél. 03.86.78.44.05 ; [facebook.com/museedesnourrices](https://www.facebook.com/museedesnourrices) ; Le Bourg, 58230 Alligny en Morvan ;



Coiffe et épingles d'une nourrice sur lieu. Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique. Alligny en Morvan



MAISON DES GALVACHERS A ANOST

Migration des hommes du Haut Morvan au XIX siècle, la galvache consistait à partir pendant plusieurs mois de l'année, charrier du bois ou transporter des matériaux avec chars et attelages de bœufs dans les plaines du bas-pays et dans les régions du Nord, de l'Est et du Centre de la France. En 1861, la commune d'Anost comptait 700 charretiers migrants soit presque 20 % de sa population. A partir des années 1930, le terme de galvache est également utilisé pour désigner le débardage local. Ainsi, la galvache correspond à plusieurs formes d'activités ; elle est aussi un élément autour duquel s'organise la mémoire collective. L'exposition présente l'Histoire et les techniques de ces galvachers dont le départ et le retour constituaient une fête et rythmaient la vie de nombreux villages du Morvan. La galvache demandait, quelque soit sa forme, une bonne connaissance des bœufs, de leur maniement . Être un bon galvacher signifiait avant tout être capable de gérer sa paire de bœufs sans les brutaliser. Le travail à effectuer nécessitait une parfaite relation entre l'homme et l'animal. Au son de la voix, les bœufs étaient capables de charger des grumes sans aucune intervention ou presque de l'homme. Dressage, soin des bêtes, attelage, autant de domaines à maîtriser



« la vache », A. Vieillard , Anost

La galvache, migration saisonnière : le départ avait lieu au 1^{er} mai et le retour pour la saint Martin ou pour la foire du 1^{er} décembre à Anost, Arrivés à destination, les galvachers, entrepreneurs de charrois, se louaient ainsi que leur attelage pour transporter des marchandises entre lieux de production et lieux d'expédition. Ils charriaient souvent du bois, parfois du sel, du vin ou des minerais... La guerre 14-18 qui a vidé les villages et la mécanisation, ont contribué à la disparation de cette galvache traditionnelle.

La galvache, migration temporaire : le terme de galvache s'est vite étendu à un ensemble d'activités tournant autour du bois et des bœufs comme le débardage. Les charretiers partaient quelques mois pour des transports à proximité du Morvan ou pour débarder localement. C'est souvent cette forme de galvache la plus connue. Elle a perduré jusqu'aux années 1950 avant l'évolution du matériel des exploitants forestiers.

La galvache, migration viagère : la migration était de longue durée, marquée par des retours réguliers au pays pour des évènements familiaux. Le retour définitif n'avait lieu qu'en fin de carrière ainsi certains galvachers ont fait souche en Haute Marne.

Les toucheurs de bœufs et les boeutiers : il s'agit d'une autre forme de migration. Des meneurs de bœufs conduisaient des bestiaux pour le ravitaillement de Paris au marchés de Sceaux et de Poissy avant la construction des voies ferrées, puis ensuite en Bazois ou en Vaux d'Yonne. Les boeutiers morvandiaux pouvaient parfois mener au loin (Mâconnais, Bresse, « Comté »,...) des bœufs du pays achetés aux foires locales. Enfin, les propriétaires des fermes betteravières de Picardie venaient acheter leurs bœufs en Nivernais et louaient alors les services d'un domestique qui parfois restait dans les fermes picardes.

Photo de Gérard G., rédaction et mise en forme Patricia Perrot.

Merci au bénévole qui a assuré la visite du lieu et répondu à nos questions.

Contact : mairie@anost.com ; tél. 03.85.82.73.26 (mairie) ; Place centrale 71550 Anost.